



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Guide Utilisateur 24/25 Vitirestructuration (DAC-DP)

Mai 2025

Cellule MOACC
Unité Contrôles
Unité Potentiel Viticole et Pilotage de la Restructuration

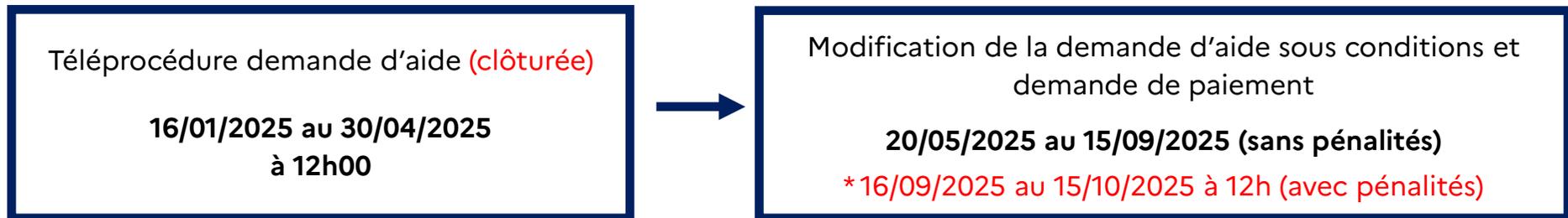
SOMMAIRE

1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement	4
1.1. Accéder au dossier de demande d'aide	5
1.2. Bouton « Modifier »	6
1.3. Modification d'une parcelle de plantation	8
1.3.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires	8
1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	9
1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle	10
1.3.4 Bloc D : Sélection des arrachages	12
1.4. Modification d'une parcelle de palissage sans plantation	16
1.4.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires	16
1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	17
1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles	18
1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée	21
1.5.1 Onglet « Compléments »	22
1.5.2 Onglet « Engagements »	23

SOMMAIRE

2. Demande de paiement	26
2.1. Accéder au dossier de demande d'aide	27
2.2. Bouton « Demander le paiement »	28
2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation	30
2.3.1 Rechercher des parcelles dans un autre CVI	34
2.3.2 Analyser la demande de paiement	35
2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage sans plantation	38
2.5. Finaliser sa demande de paiement	41
2.5.1. Onglet « Compléments »	42
2.5.2. Onglet « Engagements »	43
3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »	45
4. Bouton « Annuler la demande de paiement »	46

1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et avant de transmettre la demande de paiement, si des rectifications doivent y être apportées, vous pouvez modifier votre dossier, c'est-à-dire une ou plusieurs opérations, à condition que :

- Les objectifs principaux de l'opération et sa finalité ne soient pas remis en cause ; une opération étant une action ou une série d'actions réalisées sur une parcelle culturale (plantation, palissage) ;
- La modification n'ait pas d'incidence sur l'éligibilité de l'opération.

Ainsi, dès le début de la période de demande de paiement, vous pouvez annuler ou ajuster chaque opération de votre demande d'aide, le but étant qu'elles respectent au mieux les objectifs principaux calculés lors de votre demande d'aide initiale et qu'elles soient conformes aux opérations effectivement réalisées.

◆ 1.1. Accéder au dossier de demande d'aide

The screenshot shows the 'Dossier de restructuration' interface. At the top, there is a header with the title 'Dossier de restructuration' and a link for 'Notices et textes réglementaires'. Below the header, there is a 'Campagne' dropdown menu set to '2024/2025', a 'Faire une nouvelle demande' button, and a notice: 'Campagne 24/25 : opérations à réaliser avant le 31/07/2025'. A table below displays the dossier information:

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2024XXXXXXXXRS	DA approuvée ST			

Annotations on the screenshot:

- A callout box points to the 'Campagne' dropdown menu, stating: 'Liste déroulante campagne, permet de consulter les dossiers des campagnes antérieurs'.
- A callout box points to the magnifying glass icon in the 'Consultation dossier' column, stating: 'Cliquez sur la loupe pour accéder au dossier'.

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

◆ 1.2. Bouton « Modifier »

Modifier votre dossier vous permet d'ajuster au plus près votre saisie de vos réalisations effectives, y compris annuler une opération non réalisée.

Avant de faire votre demande de paiement, il vous est possible de modifier les éléments de votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier » en bas du tableau des parcelles culturales. Ce bouton est accessible uniquement au statut « DA approuvée ST » ou « DAM approuvé ST » de votre dossier.

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK
3	Plantation individuelle		4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK
4	Palissage s		4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PA approuvée ST	ND

Cliquez sur « Modifier » afin de passer votre dossier en Modification

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes

Au clic sur « Modifier » votre dossier passe au statut « DA en cours de modification ». Après avoir effectué les modifications souhaitées, vous devrez le transmettre à nouveau.

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	  
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	  
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	  
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PA approuvée ST	ND	  

Cliquez sur le « Crayon » pour modifier la parcelle.

- Le bouton « Crayon », situé sous le libellé « Modifier DA », vous permet d'accéder à la modification de la parcelle ;
- La loupe vous permet toujours de consulter votre parcelle sans y apporter de modifications ;
- La croix rouge vous permet d'annuler une parcelle.

IMPORTANT : Si vous annulez une opération, il vous sera impossible de la réactiver. Il vous est aussi impossible de saisir une nouvelle parcelle.

◆ 1.3. Modification d'une parcelle de plantation

◆ 1.3.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturelle de plantation, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale et les éventuelles actions complémentaires de l'opération.

A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle

Veillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)

Action

N° autorisation 2025RP

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation

Palissage
 Terrasse

L'action principale n'est pas modifiable.

Une action complémentaire cochée lors de la demande d'aide initiale peut être décochée si cela ne s'oppose pas aux objectifs principaux de l'opération.

Cliquer sur « Valider » pour passer à l'écran B ou sur « Retour » pour revenir à l'écran des parcelles.

NB : Une action complémentaire non cochée initialement ne peut pas être cochée lors de la période d'ajustement de la demande d'aide.

◆ 1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturelle

N° autorisation 2025SRPXXXXXX

Département XX Aide Commune COMMUNE -XXXXX

Annuler la modification

Retour Modifier Valider

Surface du dessin (ha): 2.2664

1 Cliquez sur « Modifier » pour modifier le dessin de la parcelle.

3 Et enfin « Valider » pour enregistrer le dessin modifié et passer à l'écran C.

2 Cliquez sur la bouton « Crayon » puis sur « Valider les modifications ».

Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre et passer à l'étape suivante.

Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton Valider pour passer directement à l'écran C.

◆ 1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche le bloc Caractéristiques de la parcelle contenant les données saisies lors de la demande d'aide initiale.

Dans cet écran vous pourrez modifier certaines caractéristiques de votre parcelle : appellation, cépage, densité, surface demandée.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?

1,4700 ha

N° parcelle Action Commune
Surface du dessin (ha)

Caractéristiques de la parcelle

Segment	Appellation	Bassin	Cépage	EIR	EIP	Densité
<input type="text" value="IGP"/>	<input type="text" value="Pays d'Oc"/>	<input type="text" value="Languedoc-Roussillon"/>	<input type="text" value="CHARDONNAY B"/>	<input type="text" value="225"/>	<input type="text" value="100"/>	<input type="text" value="4444"/>

N° autorisation
Surface demandée initiale
Surface max déclarable ?
Surface demandée

Retour
Analyser l'éligibilité
Annuler la modification

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B, certaines caractéristiques peuvent ne plus être en cohérence avec le dessin de votre parcelle. Dans ce cas le tableau est réinitialisé.

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
Action principale éligible	OK
Actions complémentaires éligibles	OK
Cépage éligible	OK
Modification surface	OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Annuler

Valider

Cliquez sur « Valider » pour passer à l'écran D.

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une **pastille verte** confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle **pastille orange** vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est **rouge**, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

IMPORTANT : Pour être éligible, votre opération doit notamment être compatible avec les critères d'éligibilité déjà présents lors de votre demande d'aide initiale et respecter une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à la somme des surfaces de vos objectifs principaux.

◆ 1.3.4 Bloc D : Sélection des arrachages

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RPXXXXXX

Objectifs principaux ?
1,4700 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 2

Bassin	Segment	Appellation	Cépage	EIR	EIP	Densité	Surface demandée ?
Languedoc-Roussillon	IGP	Pays d'Oc	CHARDONNAY B	225	100	4444	2,4500

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RP000535							A compléter		En savoir plus	Résultat de l'analyse
Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée ?	Type de restructuration	Eligibilité
N° autorisation : 2025RPXXXXXX							Surface restante à saisir : 0.0000		2.4500	
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	1,1386	200	100	5000	GRENACHE N	1,1386	1.1100	RVP	☑
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,8935	200	100	5000	GRENACHE N	0,8935	0.8900	RVP	☑
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,3868	200	100	5000	GRENACHE N	0,3868	0.3800	RVP	☑
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,0777	200	130	3846	SYRAH N	0,0777	0.0700	RVP	☑
							2,4500			

Affiche les arrachages associés à un type de restructuration et une surface demandée que vous avez saisi lors de votre demande d'aide initiale. Les arrachages rattachés à vos autorisations en jeu et non sélectionnés sont également affichés.

Sur cet écran, vous devez sélectionner des arrachages et saisir un type de restructuration ainsi qu'une surface demandée.

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RPXXXXXX

Objectifs principaux ?
1,4700 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 2

Bassin : Languedoc-Roussillon
Segment : IGP
Appellation : Pays d'Oc
Cépage : CHARDONNAY B
EIR : 225

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RP000535

Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée	Type de restructuration	Eligibilité
N° autorisation : 2025RPXXXXXX							A comp. 2.4500			
Surface restante à saisir : 0.0000										
XXXXXX XXXX	COMMUNE	1,1386	200	100	5000	GRENACHE N	1,1386	1.1100	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,8935	200	100	5000	GRENACHE N	0,8935	0.8900	RMD	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,3868	200	100	5000	GRENACHE N	0,3868	0.3800	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,0777	200	130	3846	SYRAH N	0,0777	0.0700	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
							2.4500			

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

En fonction des modifications effectuées aux écrans précédemment, il est possible que les listes de type de restructuration ne vous propose pas les mêmes choix que lors de votre demande d'aide initiale car ils dépendent notamment des appellations et de la localisation.

Une fois votre saisie terminée, cliquer sur « Analyser l'éligibilité ».

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RPXXXXXX

Objectifs principaux
0,8400 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 3

Bassin Segment Appellation Cépage EIR EIP Densité Surface demandée
Languedoc-Roussillon IGP Pays d'Oc CHARDONNAY B 225 90 4938 1,4000

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2025RPXXXXXX							A compléter			En savoir plus		Résultat de l'analyse	
Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée	Type de restructuration			Eligibilité	
N° autorisation : 2025RPXXXXXX							Surface restante à saisir : 0.0000			1.4000			
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,6631	200	100	5000	SYRAH N	0,6631	0.6600	RMD	<input checked="" type="checkbox"/>	ND	Réactiver contrôles	
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,5197	200	100	5000	MARSELAN N	0,5197	0.5000	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>	OK		
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,2464	200	130	3846	SYRAH N	0,2464	0.2400	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>	OK		
XXXXXX XXXX	COMMUNE	0,0593	200	100	5000	SYRAH N	0,0593	0.0000		<input type="checkbox"/>			
							1.4000						

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

Résultat de l'analyse

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Je confirme que les arrachages ou droits que j'ai exclus des contrôles indiquent des écarts erronés et que je suis en mesure de démontrer ces erreurs.

Annuler Valider

Une éventuelle pastille orange vous contraint à accepter une règle spécifique.

Et si aucune pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur « Valider ».

Les contrôles effectués lors de la demande d'aide initiale se jouent de nouveau. Pour pouvoir valider la parcelle, il faut que l'ensemble des contrôles soient non bloquants sinon le bouton «Valider» n'est pas sélectionnable.

Le bouton «Annuler la modification» vous ramène sur l'onglet Parcelles culturelles sans enregistrer vos éventuelles modifications.

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité », « Cépage » et « Actions complémentaires » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	aut.	Statut	OK	ND	Recherche	Modifier	Supprimer
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK				
2	Plantation individuelle	2,4500	4938	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PA modifiée		ND			
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK				
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PA approuvée ST		ND			

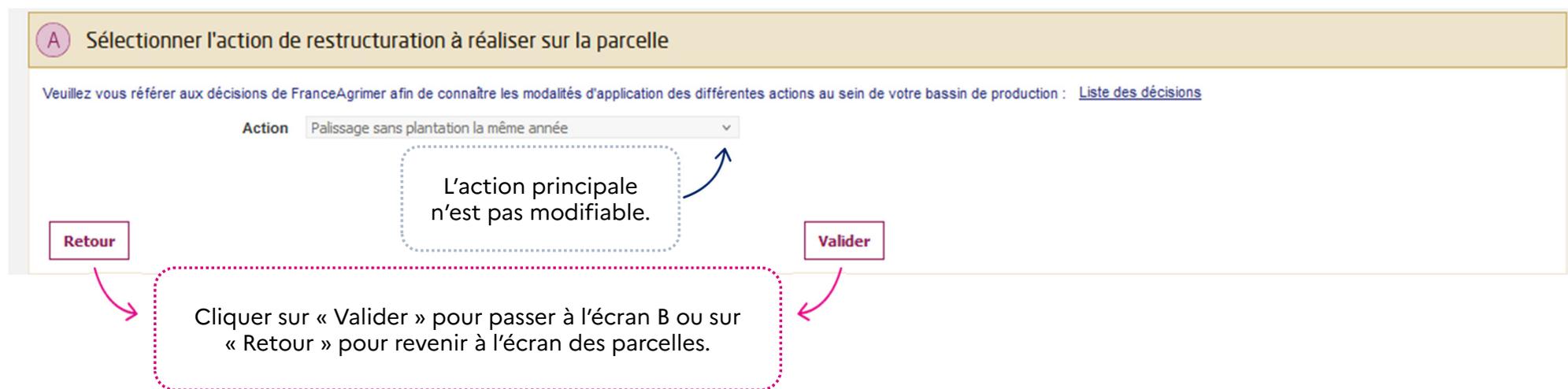
L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin.

Retour accueil Suivant

◆ 1.4. Modification d'une parcelle de palissage sans plantation

◆ 1.4.1 Bloc A : Action principale et actions complémentaires

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturelle Palissage, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale de l'opération. Cette action principale n'est pas modifiable.



A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle

Veillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)

Action

L'action principale n'est pas modifiable.

Retour **Valider**

Cliquer sur « Valider » pour passer à l'écran B ou sur « Retour » pour revenir à l'écran des parcelles.

◆ 1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturelle

Département Aude Commune

1 Cliquez sur « Modifier » pour modifier le dessin de la parcelle.

2 Cliquez sur la bouton « Crayon » puis sur « Valider les modifications ».

3 Et enfin « Valider » pour enregistrer le dessin modifié et passer à l'écran C.

Annuler la modification

Retour Modifier Valider

Surface du dessin (ha):

Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre et passer à l'étape suivante.

Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton Valider pour passer directement à l'écran C.

◆ 1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, cet écran vous affiche les parcelles initialement présentes dans votre demande initiale. Les surfaces initialement demandées sont affichées.

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche les parcelles potentiellement éligibles interceptées par votre dessin. Aucune surface demandée n'est alors affichée pour ces parcelles.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
3,2064 ha

N° parcelle 4 Action PAL-seul Commune

Afficher toutes mes parcelles **Valider**

Le bouton « Valider » permet, d'afficher l'ensemble des parcelles de votre CVI susceptibles d'être sélectionnées.

Données CVI						A compléter		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	Surface max déclarable	Surface demandée ?
XXXXX XX XXXX	00002	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,6730	0,6730	0,6208 <input type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	00008	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,4790	0,4790	0,4418 <input type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	00013	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	4,2756	4,2756	3,9540 <input type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	00006	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,3550	0,3550	0,3274 <input type="checkbox"/>
Total							5,3440	

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon

Surface demandée initiale 5,3440 Surface max déclarable 5,7826 Surface demandée 5,3440

Retour **Analyser l'éligibilité** **Annuler la modification**

Après avoir sélectionné les parcelles de votre choix et renseigné les surfaces demandées, cliquez sur le bouton « Analyser l'éligibilité ».

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une **pastille verte** confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle **pastille orange** vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est **rouge**, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

Caractéristiques de la parcelle

Segment: IGP Appellation: Pays d'Oc Bassin: Languedoc-Roussillon Cépage: GRENACHE N EIR: 225

Surface demandée initiale: 5,3440 Surface max déclarable: 5,7826 Surface demandée: 5,3440

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
Action principale éligible	Règle supplémentaire
Cépage éligible	OK
Modification surface	OK
Respect des objectifs principaux	
3,2064 ha PAL	OK

Règles non vérifiées informatiquement

- L'opération est éligible sous réserve que la parcelle ait été primée au titre d'une plantation sans pose de palissage, réalisée lors d'une des 2 campagnes précédentes.

Je confirme que mon projet respecte les conditions d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par le système

Annuler Valider

Et si aucune pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur « Valider ».

NB : Pour être éligible, votre opération doit notamment respecter vos objectifs principaux et proposer une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à 60 % de cette surface approuvée.

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité », « Cépage » et « Actions complémentaires » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	 
2	Plantation individuelle	2,4500	4938	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PA modifiée	ND	 
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	 
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PA modifiée	ND	 

[Retour accueil](#) L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin. [Suivant](#)

◆ 1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI 1100100191 VITICULTURE
Entrepreneur individuel VITICULTURE

Tableau des parcelles culturales Tutoriels

Total surface par action

PLA-indiv	PLA-coll	PAL-seul	IRR-seule	PAL+ IRR-seuls
3,8500	2,2674	5,3440	0,0000	0,0000

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA modifiée	OK	✕
2	Plantation individuelle	2,4500	4938	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PA modifiée	ND	✕
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	✕
4	Paillage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PA modifiée	ND	✕

Retour accueil Suivant

Afin que vos modifications soient prises définitivement en compte et que vous puissiez réaliser votre demande de paiement, vous devez transmettre votre demande d'aide modifiée en repassant par les onglets « Compléments » et « Engagements ».

Cliquez sur « Suivant » pour finaliser votre demande d'aide modifiée

◆ 1.5.1 Onglet « Compléments »

Seuls les blocs « Choisir les objectifs du dossier » et « RIB » sont modifiables.

NB : Les blocs « Demande d'avance (individuelle et collective) », « Majoration JA » et « Justificatif Assurance récolte » ne sont pas modifiables .

Cliquez sur « Suivant » pour passer à l'onglet « Engagements ».

◆ 1.5.2 Onglet « Engagements »

Après avoir lu et coché les différents engagements présentés, cliquez sur « Terminer » pour valider le dossier et le transmettre à votre service territorial. Les demandes d'aide modifiées ne sont pas transmises à votre éventuelle structure collective

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI : XXXXXXXXXX VITICULTURE Etat dossier RS : DA en cours de modification

Entrepreneur individuel : VITICULTURE Engagement : PCRX XX XXXX N° dossier : 2024XXXXXXXRS

Engagements [Tutoriels](#)

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande ;
- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non autorisées par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité ;
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2024 par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance (FMSE, rénovation vergers...).

Je m'engage, nous nous engageons à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en culture de force majeure, la réglementation prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle y
- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les travaux et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément au règlement
- fournir tout justificatif demandé et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées de
- conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement
- faire les déclarations de plantation auprès de la DGDDI après réalisation des plantations.

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement ;
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement ;
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) ;
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences réglementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des versements de l'aide octroyée ;
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, ma (notre) demande d'aide sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles ;
- que mes noms et n° de téléphone pourront, le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Si cette demande est complète, cliquer sur le bouton Terminer pour la valider et la transmettre

[Précédent](#) [Terminer](#)

Cliquez sur « Terminer » pour finaliser et transmettre votre demande.

Au clic sur « Terminer » un message de confirmation s'affiche.

Engagements [Tutoriels](#)

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande ;
- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non autorisées visées à l'article 71 du règlement (UE) n°1308/2013. Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité ;
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2024/2025 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour ce même objet, que ce soit des aides à la restructuration versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance (FMSE, rénovation vergers...).

Je m'engage, nous nous engageons à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en place du palissage au plus tard le 31/07/2025 si j'ai opté pour cette option. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation et sauf cas de force majeure, la réglementation peut être appliquée à l'ensemble des parcelles concernées ;
- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer, de la plantation de plants de vigne, en l'absence et aux moyens des outils et matériels nécessaires ;
- fournir tout justificatif demandé et à jour ;
- conserver toutes les pièces nécessaires ;
- faire les déclarations de plantation au plus tard le 31/07/2025 ;

X

Souhaitez-vous confirmer ce choix ou modifier votre demande et valider ultérieurement ?

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement ;
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement ;
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) ;
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences réglementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée ;
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, ma (notre) demande d'aide sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles ;
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Votre demande d'aide étant désormais au statut « **DAM approuvée ST** », vous pouvez demander son paiement en cliquant sur le bouton « Demander paiement ».

Au clic sur « Terminer ma demande » :

- Parallèlement, vous recevrez un accusé d'enregistrement envoyé à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au portail ;
- Vous recevrez également par mail la **décision d'approbation** de votre demande, accompagnée d'un PDF d'approbation ;

Un PDF récapitulatif des parcelles est généré. Vous retrouverez ce récapitulatif à tout moment lors de la consultation de votre dossier. Il vous suffira de cliquer sur l'icône PDF située en haut à droite de l'écran.

Votre demande d'aide à la restructuration du vignoble est bien enregistrée

Votre demande est bien enregistrée sous le numéro 2024XXXXXXXXRS

Elle va être examinée par la structure qui gère le plan collectif dont vous dépendez, qui la transmettra, après examen, au service territorial de FranceAgriMer.

Un accusé d'enregistrement de votre dossier vous a été adressé à votre adresse courriel ahmet.ayaz@franceagrimer.fr

Vous pouvez consulter le récapitulatif complet de votre demande en cliquant sur le lien suivant :PDF

Vous retrouverez ce récapitulatif à tout moment lors de la consultation de votre dossier au sein de Vitirestructuration. Il vous suffira de cliquer sur l'icône pdf situé en haut à droite de l'écran.

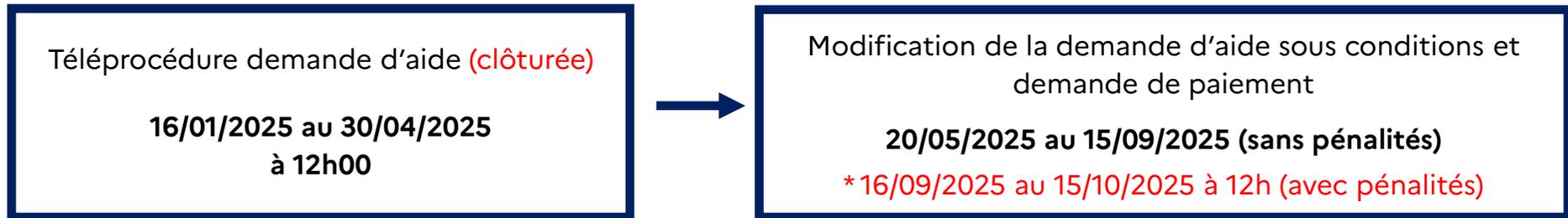
Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

Vous pouvez donner votre avis sur le déroulement de la démarche dans Vitirestructuration à travers le bouton « Je donne mon avis »

Retour accueil

2. Demande de paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et si votre dossier RS est au statut « DA Approuvée ST » ou « DAM Approuvée ST » vous pouvez effectuer votre Demande de Paiement (DP).

- En cas de plantations collectives, le dossier est d'abord transmis à la Structure Collective ;
- Si le dossier ne comporte pas de plantation collective, il est directement transmis à votre Service Territorial.

Tant que votre demande de paiement n'est pas au statut « DP Transmise ST », vous avez toujours la possibilité d'annuler votre demande de paiement en cours afin d'accéder à la modification de votre demande d'aide afin de l'ajuster au plus près de vos réalisations effectives **AVANT** de réaliser la demande de paiement (reportez-vous au chapitre consacré à l'ajustement de la demande d'aide).

ATTENTION : votre demande de paiement doit être impérativement transmise à votre Service Territorial avant le 16/09/2025 pour ne pas subir de pénalités de retard. Au-delà de cette date, et jusqu'au 15/10/2025 à 12h00 (midi), des pénalités seront appliquées. Au-delà du 15/10/2025 à 12h00 (midi), aucune transmission ne sera plus possible.

◆ 2.1. Accéder au dossier de demande d'aide

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

The screenshot shows the 'Dossier de restructuration' interface. At the top, there is a header 'Dossier de restructuration' and a link 'Notices et textes réglementaires'. Below the header, there is a 'Campagne' dropdown menu set to '2024/2025', a 'Faire une nouvelle demande' button, and the text 'Campagne 24/25 : opérations à réaliser avant le 31/07/2025'. A table below displays the following data:

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2024XXXXXXXXRS	DAM approuvée ST			

Annotations:

- A callout box points to the 'Campagne' dropdown menu with the text: 'Liste déroulante campagne, permet de consulter les dossiers des campagnes antérieurs'.
- A callout box points to the magnifying glass icon in the 'Consultation dossier' column with the text: 'Cliquez sur la loupe pour accéder au dossier'.

◆ 2.2. Bouton « Demander le paiement »

Le bouton « Demander le paiement » est accessible dès l'ouverture de la période de demande de paiement pour tous les dossiers au statut « DA approuvé ST » ou « DAM approuvée ST ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha
2	Plantation individuelle	2,4500	4938	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha
3	Plantation individuelle	1,4000	4444			ha
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444			ha

Confirmation X

Vous allez commencer la saisie de votre demande de paiement.
Notez que si vous avez d'éventuelles modifications à apporter à votre dernière demande d'aide approuvée, vous devez le faire au préalable en cliquant sur Modifier, y compris pour annuler une opération.
Souhaitez-vous débiter votre demande de paiement ?

Oui **Non**

Retour accueil **Modifier** **Demander le paiement** Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes

Cliquez sur le bouton.

- Si vous répondez « non », vous restez sur l'écran récapitulatif des parcelles et le statut du dossier ne change pas.
- Si vous répondez « oui », le « dossier passe au statut « DP en cours de saisie » et les parcelles conservent leur statut. Un email vous est envoyé pour vous confirmer le passage de votre dossier au statut « **Demande de paiement en cours** ».

Lors de votre demande paiement, vous allez devoir demander le paiement pour chacune de vos parcelles non annulées, c'est-à-dire passer chacune d'entre elles au statut « PP Demandée ».

Le bouton « Crayon » situé sous le libellé « Demander paiement » vous permet d'accéder à la demande de paiement de chaque parcelle.

La pastille grisée avec la mention « Paiement non demandé » passera au vert avec la mention « Paiement demandé » lorsque la demande de paiement de la parcelle est effectuée.

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Parcelles	Parcelles	Parcelles	Parcelles	Statut	Demander paiement
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PAM Approuvée ST	OK	 Paiement non demandé
2	Plantation individuelle	2,4500	4938	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PAM Approuvée ST	ND	 Paiement non demandé
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	 Paiement non demandé
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PAM Approuvée ST	ND	 Paiement non demandé

Cliquez sur le bouton « Crayon » pour faire la demande de paiement de chaque parcelle.

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes Suivant

2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle en plantation collective ou individuelle, vous arrivez sur l'écran C.

IMPORTANT : Dans cette phase de demande de paiement, pour qu'une opération de plantation, votre casier viticole informatisé est interrogé. Vous devez ainsi vous être assuré au préalable que vos plantations ont bien été enregistrées auprès des services des Douanes.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux 0,8400 ha

N° parcelle 3 Action PLA-indiv Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 1.3328 Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Palissage Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI											DP au 14/05/2025		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							1,4885				0,000		1,400
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2330	2024-2025	0,2330	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2615	2024-2025	0,2615	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00005	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,6400	2024-2025	0,6400	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,3540	2024-2025	0,3540	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CHARDONNAY B EIR 225 EIP 100 Densité 4444

N° autorisation 2025RPXXXXXX Surface demandée 1.4000

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Actions complémentaires éligibles OK

Action principale éligible OK

Cépage éligible OK

Le bloc « Caractéristiques de la parcelle » vous rappelle notamment les données que vous avez validées lors de votre demande d'aide.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,8400 ha

N° parcelle 3 Action P

IMPORTANT : Dans la colonne

Le tableau « Données CVI » récapitule les parcelles plantées au cvi utilisant la(les) même(s) autorisation(s) que celle(s) utilisée(s) dans votre demande d'aide.

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Palissage Terrasse

Valider l'opération.

Données CVI											DP au 14/05/2025		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							1,4885				0,0000		1,4000
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2330	2024-2025	0,2330	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2615	2024-2025	0,2615	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00005	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,6400	2024-2025	0,6400	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,3540	2024-2025	0,3540	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="text"/>

Les parcelles en blanc sont les seules que vous pouvez cocher en bout de ligne : ces parcelles présentent le même segment, la même appellation, le même cépage et la même densité qui ont été déclarés dans la demande d'aide.

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CHARDONNAY B EIR 225 EIP 100 Densité 4444

N° autorisation 2025RPXXXXXX Surface demandée 1.4000

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Actions complémentaires éligibles OK

Action principale éligible OK

Cépage éligible OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Si le tableau est vide (aucune parcelle en blanc ou en gris) : cela veut dire qu'aucune parcelle associée au numéro d'autorisation de votre demande d'aide n'est encore enregistrée au cvi pour la campagne en cours.

Si le tableau affiche une ou plusieurs parcelles en gris, celles-ci ne pourront pas être sélectionnées (pas de case à cocher) : il s'agit alors de parcelles associées au numéro d'autorisation de votre demande d'aide mais qui présentent au moins une différence sur l'une des autres caractéristiques (cépage, appellation ou densité) de la demande.

Indiquer les caractéristiques

Objectifs principaux
0,8400 ha

N° parcelle 3 Action Pl

Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RP000540							0,0000				0,0000		1,4000
XXXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2330	2024-2025	0,2330	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2615	2024-2025	0,2615	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXXX XX XXXX	00005	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,6400	2024-2025	0,6400	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,3540	2024-2025	0,3540	Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment: IGP Appellation: Pays d'Oc Bassin: Languedoc-Roussillon Cépage: CINSAUT N EIR: 225 EIP: 100 Densité: 4444

N° autorisation: 2025RP000540

Résultat de l'analyse

Actions complètes

Action pr

Rechercher des parcelles

Si vous avez effectué vos recherches qui a provoqué le rattachement, N° CVI afin de relancer une recherche.

N° CVI: Rechercher les parcelles

La colonne « Parcelle dessinée » du tableau indique si la parcelle est bien interceptée par le dessin que vous avez réalisé lors de la saisie de la demande. **Cette colonne est informative.** Pour chaque parcelle :

- S'il est affiché « Oui », la parcelle est bien interceptée par votre dessin.
- S'il est affiché « Non », deux causes sont possibles :
 - La parcelle est située en dehors de votre dessin.
 - Ou il existe une différence de numérotation entre sa référence cadastrale au CVI et celle issue de la carte IGN.

Si aucune parcelle n'est affichée en blanc alors l'écran C s'affiche avec un tableau vide ou comportant uniquement des lignes grisées. Vous ne pourrez pas faire la demande de paiement de la parcelle culturale. Plusieurs explications et actions sont possibles :

- Vous n'avez pas réalisé la plantation. Dans ce cas, vous devez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en annulant cette parcelle.
- Votre plantation ne correspond pas à la demande d'aide déposée (appellation, densité, cépage...). Dans ce cas, vérifiez votre demande d'aide et modifiez-la si cela s'avère nécessaire et possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).
- Les données de votre casier viticole informatisé ne sont pas encore enregistrées ou sont erronées. Dans ce cas, vérifiez vos données auprès des services des Douanes.

2.3.1 Rechercher des parcelles dans un autre CVI

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?

1,3604 ha

N° parcelle Action Commune Surface du dessin (ha)

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Paisage Terrasse

Caractéristiques de la parcelle

Segment Appellation Bassin Cépage EIR EIP Densité

N° autorisation Surface demandée

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible ●

Cépage éligible ●

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis réalisé une opération (vente ou transfert de parcelles...) qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre demande d'aide, vous pouvez indiquer ici cet éventuel N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI Rechercher les parcelles

Données CVI

Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							2,4500				0,0000		2,2674
XXXXXX XX XXXX	00002	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,0800	2024-2025	0,0800	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>
XXXXXX XX XXXX	00002	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,7500	2024-2025	0,7500	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>

Si vous avez effectivement réalisé les travaux mais que depuis cette parcelle est attachée auprès d'un autre cvl que celui de votre demande d'aide, vous pourrez utiliser le cadre « Rechercher des parcelles dans un autre CVI ».

Saisissez le numéro cvl du repreneur de la parcelle puis cliquez sur « Recherche les parcelles ».

Les parcelles plantées avec l'autorisation utilisée pour la demande d'aide et enregistrées dans le CVI indiqué s'afficheront aussi dans le tableau des parcelles. Dans la colonne présence au CVI, la pastille sera orange.

2.3.2 Analyser la demande de paiement

Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,8400 ha

N° parcelle 3 Action PLA-indiv Commune COMMUNE - XXXX

Supplémentaires réalisées temps que la plantation Palissage Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondantes.

Données CVI										DP au 15/05/2025			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							1,4885				1,1345		1,4000
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2330	2024-2025	0,2330	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,2615	2024-2025	0,2615	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00005	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,6400	2024-2025	0,6400	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage CHARDONNAY B

N° autorisation 2025RPXXXXXX Surface demandée 1.4000

Analyser la demande de paiement

Parcelle dessinée ?

Parcelle dessinée	DP au 15/05/2025		
	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
	1,1345		1,4000
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,2875
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,3227
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,7898

Selectionnez les parcelles correspondant effectivement à votre plantation.

Cliquez sur le bouton « Analyser la demande de paiement »

Au clic sur le bouton « Analyser la demande de paiement », la colonne « Surfaces demandées » est alimentée avec le calcul des surfaces demandées proratisées. Attention, la surface demandée de chaque parcelle cadastrale doit être inférieure ou égale à la surface max déclarable.

Si la surface demandée est supérieure à la surface max déclarable, elle s'affiche en rouge. Vous ne pouvez pas continuer la demande de paiement de l'opération.

Dans ce cas, vous devez vérifier la sélection des parcelles plantées ou vérifier votre demande d'aide, et la modifier si cela est possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).

N° parcelle 2 Action PLA-indiv Commune SAINT FRICHOUX - 11342 Surface du dessin (ha) 2.2664 Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Palissage Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI										DP au 15/05/2025			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RP000535							2,4966				2,4966		2,4500
11342 0B 0146	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,4036	2024-2025	0,4036	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,3961
11001 0B 0320	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,4920	2024-2025	0,4920	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,4828
11342 0B 0144	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,7220	2024-2025	0,7220	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,7085
11342 0B 0145	00001	Pays d'Oc	225	100	4444	CHARDONNAY B	0,8790	2024-2025	0,8790	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,8626

Caractéristiques de la parcelle

Segment: IGP Appellation: Pays d'Oc Bassin: Languedoc-Roussillon Cépage: CHARDONNAY B EIR: 225 EIP: 100 Densité: 4444

N° autorisation: 2025RP000535 Surface demandée: 2.4500

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Actions complémentaires éligibles OK

Action principale éligible OK

Cépage éligible OK

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

J'atteste avoir achevé mes travaux liés au palissage.

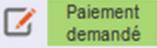
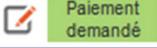
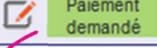
IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Si les Plantations réalisées sont conformes aux surfaces demandées, vous pouvez alors cocher des cases dans le bloc « Demande de paiement » :

- Selon les **actions complémentaires** que vous aviez saisies dans votre demande d'aide, vous devez attester de la réalisation de vos travaux,
- Une dernière case avec le libellé suivant : « J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération. » doit être cochée.

Le bouton « **Valider opération** », en bas de page, se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle.

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP Demandée	OK	
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PP Demandée	OK	
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP Demandée	OK	
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PAM Approuvée ST	ND	

La pastille « Paiement non demandé » devient verte avec la mention « Paiement demandé »

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler Suivant

◆ 2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage sans plantation

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
3,2064 ha

N° parcelle 4 Action PAL-seul Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 5,5452

Données CVI							Présence au CVI	Surface demandée
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	au 15/05/2025	
XXXXX XX XXXX	00002	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,6730		0,6208
XXXXX XX XXXX	00005	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,3550		0,3274
XXXXX XX XXXX	00013	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	4,2756		3,9540
XXXXX XX XXXX	00008	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,4790		0,4418
							5,3440	

Caractéristiques de la parcelle
Segment IGP Pays d'Oc
Surface demandée 5,3440

Résultat de l'analyse
Contrôle
Action principale
Cépage

Demande de paiement
 J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Valider opération

Pour chaque référence cadastrale, une colonne « Présence au CVI » présente une pastille de couleur :

- Une pastille verte si la référence cadastrale est bien présente dans votre CVI.
- Une pastille orange si la référence cadastrale n'est pas trouvée dans votre CVI.

Il a été primé au titre d'une plantation campagne précédente.
Les références d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle de palissage sans plantation la même année, vous arrivez sur l'écran C qui vous rappelle la saisie effectuée lors de votre demande d'aide.

Cette pastille est juste informative, elle n'est pas bloquante.

Une pastille orange indique qu'une de vos parcelles, initialement présente dans votre CVI lors de votre demande d'aide, ne s'y trouve a priori plus.

Si cela vous paraît anormal, contactez les services des Douanes concernés.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
3,2064 ha

N° parcelle 4 Action PAL-seul Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 5,5452

Données CVI							Présence au CVI	
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	au 15/05/2025	Surface demandée ?
XXXXX XX XXXX	00002	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,6730	●	0,6208
XXXXX XX XXXX	00006	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,3550	●	0,3274
XXXXX XX XXXX	00013	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	4,2756	●	3,9540
XXXXX XX XXXX	00008	2023-2024	Pays d'Oc	225	GRENACHE N	0,4790	●	0,4418
Total								5,3440

Caractéristiques de la parcelle

Segment IGP Appellation Pays d'Oc Bassin Languedoc-Roussillon Cépage GRENACHE N EIR 225

Surface demandée 5,3440

Résultat de l'opération

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

VALIDER OPÉRATION

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

ATTENTION : toute parcelle demandée au paiement ne pourra plus faire l'objet d'une autre demande d'aide à la restructuration du vignoble.

Dans le bloc « **Demande de paiement** », vous devez cocher la case attestant que vous avez bien réalisé l'opération de la parcelle.

Le bouton « **Valider opération** » se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RP000539	PP Demandée	OK	Paiement demandé
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RP000535	PP Demandée	OK	Paiement demandé
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RP000540	PP Demandée	OK	Paiement demandé
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PP Demandée	ND	Paiement demandé

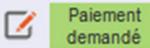
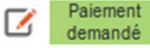
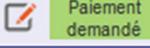
Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler Suivant

La pastille « Paiement non demandé » devient verte avec la mention « Paiement demandé »

◆ 2.5. Finaliser sa demande de paiement

Une fois que vous avez demandé le paiement pour toutes les parcelles non annulées de votre dossier (elles sont alors toutes au statut « PP Demandée » avec un indicateur vert), vous pouvez cliquer sur le bouton « Suivant » pour passer à la dernière étape de la demande de paiement.

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RP000539	PP Demandée	● OK	
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B	PAL	1,4700 ha	RMD RVP	2025RP000535	PP Demandée	● OK	
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RP000540	PP Demandée	● OK	
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PP Demandée	● ND	

Retour accueil Modifier Demander le paiement **Annuler la demande de paiement** Modifier mes pièces jointes **Suivant**

Cliquez sur le bouton « **Suivant** » pour finaliser votre demande de paiement.

◆ 2.5.1. Onglet « Compléments »

Au clic sur « Suivant », vous arrivez sur l'onglet Compléments.

Seuls les blocs « RIB », « Documents de fin de livraison de plants » et le bloc « Terrasse » sont modifiables.

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI XXXXXXXXXX VITICULTURE

Entrepreneur Individuel VITICULTURE

Choisir les objectifs du dossier (deux choix maximum)

Adaptation à un cahier des charges Accroissement du rendement
 Réduction des coûts de culture Réponse à un débouché particulier

Renseigner le RIB du demandeur

En cas de modification de RIB ou de titulaire, l'ajout d'un RIB est obligatoire.

RIB IBAN/BIC (format SEPA)
FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX / AGRXXXX

Titulaire Domiciliation Etat

rib bories.pdf

Saisir un RIB Modifier le titulaire Modifier PJ

Documents de fin de livraison des plants

IMPORTANT : Joindre la ou les factures d'achat des plants de vignes avec les mentions mentionnées dans la décision de campagne (cf notice et réglementation).

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Valider

La taille du fichier ne doit pas excéder 1Mo.

Si votre dossier contient au moins une parcelle de plantation, le bloc « Documents de fin de livraison de plants » doit être obligatoirement renseigné.

Si votre dossier contient au moins une parcelle de plantation avec l'action complémentaire «Terrasse», le bloc « Terrasse » doit être obligatoirement renseigné.

Une fois les pièces demandées jointes à votre dossier, vous pouvez cliquer sur le bouton « Suivant » qui vous dirige sur l'onglet Engagements.

Précédent Suivant

◆ 2.5.2. Onglet « Engagements »

Après avoir coché les différents engagements présentés, cliquez sur « **Terminer** » pour valider votre demande paiement et la transmettre.

Engagements [Tutoriels](#)

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité.
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande.
- ne pas être concerné(e) par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non autorisées visées à l'article 71 du règlement (UE) n°1308/2013. Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité.
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2024/2025 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour ce même objet, que ce soit des aides à la restructuration versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance.
- avoir réalisé tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en place du palissage au plus tard le 31/07/2025 si j'ai opté pour cette option. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation, la réglementation prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle, sans préjudice de poursuite en cas de déclaration erronée.

Je m'engage, nous nous engageons à :

-
- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément aux exigences de la réglementation communautaire et nationale.
- fournir tout justificatif demandé et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées des contrôles.
- conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement de l'aide.

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement.
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement.
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des anomalies constatées) pouvant conduire à des rejets partiels ou totales selon les éventuelles.
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant être communiqués à FranceAgriMer. En cas de refus,

Cliquez sur « Terminer » pour finaliser votre demande de paiement

Si cette demande est complète, cliquer sur le bouton Terminer pour la valider et la transmettre

Ainsi, au clic sur « Terminer ma demande » :

Dossier de restructuration

Campagne Campagne 24/25 : opérations à réaliser avant le

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2024XXXXXXXXRS	DP transmise SC			

Si votre demande comporte des opérations de plantation collective, votre demande est adressée à votre structure collective et le statut de votre demande passe à « DP transmise SC ». Vous recevez alors un mail informatif.

Dossier de restructuration

Campagne Campagne 24/25 : opérations à réaliser avant le

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2024XXXXXXXXRS	DP transmise ST			

Votre demande de paiement a été transmise aux services territoriaux.

Si votre demande ne comporte pas d'opérations de plantation collective ou si votre structure collective valide ensuite votre demande, son statut passe alors à « DP transmise ST ». Un mail vous est envoyé pour attester de la fin de votre demande de paiement.

NB : Vous conservez la possibilité de consulter un PDF récapitulatif de l'ensemble de vos parcelles sur cet écran de confirmation d'enregistrement, sur votre écran d'accueil ou dans le bandeau toujours présent lors de la consultation de votre dossier.

3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »

Le bouton « Modifier mes pièces jointes » est accessible pour les dossiers au statut « DP transmise SC ». Ce bouton vous permet de modifier les pièces jointes, liées à la demande de paiement, enregistrées dans l'onglet « Compléments ».

Dossier restructuration										
N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B		1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PP transmise SC	ND

[Retour accueil](#)
[Modifier](#)
[Demander le paiement](#)
[Annuler la demande de paiement](#)
[Modifier mes pièces jointes](#)

Au clic sur le bouton « **Modifier mes pièces jointes** » la transmission de la demande de paiement à la structure collective est annulée. Les opérations ne sont pas modifiées mais vous avez à nouveau accès au bouton « **Suivant** ». Vous pourrez ainsi modifier les pièces jointes liées à votre demande de paiement (factures d'achat des plants ; factures terrasses le cas échéant) dans l'onglet « Compléments ».

NB: Il vous faudra ensuite finaliser de nouveau l'envoi de votre demande à votre structure collective.

4. Bouton « Annuler la demande de paiement »

Notez que tant que vous n'avez pas encore transmis votre demande de paiement à votre service territorial (donc tant que votre dossier n'est pas au statut « DP Transmise ST »), il vous est possible de l'annuler en cliquant sur le bouton « Annuler ma demande de paiement ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation collective	2,2674	4444	CHARDONNAY B		1,3604 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
2	Plantation individuelle	2,4500	4444	CHARDONNAY B		1,4700 ha	RMD RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
3	Plantation individuelle	1,4000	4444	CHARDONNAY B	PAL	0,8400 ha	RVP	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
4	Palissage sans plantation la même année	5,3440	4444	GRENACHE N		3,2064 ha	PAL		PP transmise SC	ND

Retour accueil Modifier Demander le paiement **Annuler la demande de paiement** Modifier mes pièces jointes

Au clic sur le bouton « Annuler ma demande de paiement » vos **données saisies lors de la demande de paiement sont réinitialisées et vous avez alors la possibilité d'ajuster votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier »**.

Un mail vous confirmant l'annulation vous est adressé. Une fois votre demande d'aide modifiée et à nouveau transmise, vous devez recommencer votre saisie de demande de paiement.